

POUR UN MEILLEUR PARTAGE DES USAGES DE LA FORÊT



COLLOQUE INTERNATIONAL

LES 3 ET 4 OCTOBRE 2011

AU PALAIS BRONGNIART

28, PLACE DE LA BOURSE • 75002 PARIS • www.natureparif.fr

natureparif Agence régionale
pour la nature
et la biodiversité
en Ile-de-France

Office National des Forêts



ANNÉE INTERNATIONALE
DES FORÊTS 2011
Des forêts pour les hommes





Coordination: Margerite HILLIS - (v)kneipart

Impression: Office national des forêts - (D)Cov - (i)njahverie de PCHÉ, Fockalpetleau,
lueriné sur un papier couché deuv vaab certifié PEFC

Prédit photos: Rodolfo de V. B. - (O)liver Echeverría - (I)Wastock - (D)

Desain: **L'ÉCOLE** • Octobre 2011

SOMMAIRE

ÉDITO	02
d'Hervé Gaymard, président du conseil d'administration de l'Office national des forêts	02
de Liliane Pays, présidente de Natureparif	03
PROGRAMME DU COLLOQUE	04
Lundi 3 octobre	04
Mardi 4 octobre	06
Présentation des animateurs	07
1^{ER} JOUR 🌿 LUNDI 3 OCTOBRE	08
PLÉNIÈRE 1 - Qu'est-ce que la forêt ?	09
PLÉNIÈRE 2 - De la perception et des représentations de la forêt	11
PLÉNIÈRE 3 - Comment maintenir l'écosystème « forêt » en bon état	12
2^E JOUR 🌿 MARDI 4 OCTOBRE	14
PLÉNIÈRE 4 - Quelle économie pour la forêt ? Quelles ressources pour la forêt ?	15
PLÉNIÈRE 5 - Quels outils de gouvernance pour concilier les différents usages de la forêt ?	18
PARTENAIRES & ORGANISATEURS	21
Partenaires	22
Partenaires média	24
Organisateurs	25

ÉDITO



HERVÉ GAYMARD, PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'OFFICE NATIONAL DES FORÊTS

Je me félicite que cette année 2011 soit placée sous le signe des forêts. Alors que notre monde connaît une crise de grande ampleur, que notre planète montre des signes de déséquilibres écologiques, que nos sociétés cherchent de nouveaux moteurs de développement, les forêts offrent des solutions à certaines de nos inquiétudes.

Avec les forêts, c'est le sens du long terme qui prévaut et le souci des générations futures.

La forêt, c'est aussi la recherche de l'équilibre pour satisfaire de nombreuses demandes sociales. Qu'elles soient publiques ou privées, les forêts gérées, comme le sont de longue date nos forêts françaises, fournissent du bois, matériau et source d'énergie renouvelable, protègent nos sol et nos ressources en eaux, préservent la biodiversité, offrent des paysages qui font l'attrait de nos territoires... La gestion durable des forêts est une réponse crédible et concrète aux enjeux énergétiques, climatiques, économiques et sociaux qui se dressent devant nous. Les forestiers sont fiers de travailler dans cette perspective et en tant que Président du Conseil d'administration de l'Office national des forêts, j'ai appris à mieux connaître la forêt et les forestiers. J'invite nos concitoyens à partager cette passion et à bien comprendre la gestion durable des forêts qui est conduite au quotidien près de chez eux.

Les forêts publiques, celles de l'État et celles des collectivités territoriales, gérées par l'ONF, ont un devoir d'exemplarité et d'innovation.

À ce titre, les forêts d'Île-de-France sont un creuset d'expériences pour relever les défis de la forêt de demain. Ainsi, avec plus de 6 % du territoire, les forêts domaniales, préservées par leur statut, sont un atout pour la région capitale et une chance pour les 13 millions de Franciliens. Elles concentrent les enjeux, tous très élevés, de la gestion durable et multifonctionnelle : accueil de 80 millions de visites annuelles, biodiversité remarquable, noyaux structurants de la Trame verte et bleue, production de bois de qualité et de bois énergie. Des exigences spécifiques s'imposent donc aux forestiers pour gérer ces forêts, paysages vivants et non immuables : techniques adaptées, soins aux chantiers d'exploitation, communication vers les publics. Ce travail complexe sur le vivant nécessite une gouvernance particulière, faite de relations étroites avec les collectivités territoriales, et une communication renouvelée avec le public. C'est le travail que j'ai souhaité engager avec le personnel de l'ONF, en lien très étroit avec les élus et les différents partenaires. Nous avons d'ailleurs inscrit cette démarche dans le cadre du contrat d'objectifs et de performance 2012-2016 entre l'ONF, l'État et les communes forestières.

Je salue le partenariat étroit et ancien qui lie l'ONF et la Région Île-de-France pour gérer durablement la forêt en Île-de-France : collaboration historique sur l'accueil des publics en forêt domaniale, actions sur la conservation de la biodiversité avec l'agence régionale pour la nature et la biodiversité Natureparif et collaboration avec l'Agence des Espaces Verts pour la gestion des forêts régionales.

Puisse ce colloque des 3 et 4 octobre permettre d'apporter des réponses innovantes aux attentes de la population francilienne.



LILIANE PAYS, PRÉSIDENTE DE NATUREPARIF

Qui ne se souvient pas, enfant, d'une promenade en forêt ? Au fond de chacun de nous, est enfoui le souvenir d'une clairière, d'un sous-bois ou d'une farandole d'odeurs et de couleurs sylvestres qui ont marqué, un dimanche ou un été, nos jeunes années. C'est un rapport quasi charnel que nous entretenons depuis notre enfance avec la forêt mais un rapport qui a évolué à travers les siècles, en fonction des usages que nous lui avons attribué. C'est précisément cette

dimension que Natureparif et l'Office national des forêts ont choisi d'explorer, en organisant à Paris les 3 et 4 octobre un colloque intitulé « Pour un meilleur partage des usages de la forêt ».

Natureparif, que j'ai la chance de présider depuis un an, est heureuse d'être associée à l'ONF, membre fondateur de l'Agence pour la nature et la biodiversité en Île-de-France à l'occasion de son 3^e colloque. Avec ce rendez-vous annuel, nous sommes au cœur d'une de nos trois missions : être un outil d'échanges entre les collectivités territoriales, les institutions, les associations et les entreprises.

À l'occasion de ce colloque consacré à la forêt, nous accueillerons de nombreux acteurs (élus, forestiers publics ou privés, naturalistes, scientifiques, usagers, etc.), pour réfléchir ensemble à de nouvelles pistes afin d'intégrer la biodiversité forestière aux autres thématiques d'intérêt économique et sociétal. En s'appuyant sur les situations observées à l'étranger et en France, nous confronterons à travers cinq tables rondes, les expériences autour de la gestion multifonctionnelle de la forêt pour offrir des enseignements sur la gestion de la biodiversité en général.

Qu'elle soit récréative – 71 % des Français se rendent au moins une fois par an en forêt selon une étude publiée par l'ONF en 2004 – ; économique – contribution du secteur forestier et du secteur de la transformation du bois et des produits papetiers au PIB – ; patrimoniale – en 1985, le cerf occupait 26 % des forêts françaises, en 2005, ce chiffre a quasiment doublé pour atteindre 45 % – ou écosystémique – le taux de captage de carbone par les forêts françaises atteint aujourd'hui 80 tonnes par hectares contre 45 tonnes en 1989 – la question du partage des usages de la forêt se pose avec une acuité toute particulière. C'est tout l'objet de cet événement dont le choix de la date ne doit évidemment rien au hasard puisque 2011 a été déclarée par les Nations unies, « Année internationale des forêts ». Natureparif, agence qui veille et observe la biodiversité sur le territoire francilien constitué à 80 % d'espaces naturels et ruraux dont 23 % de forêt, ne pouvait manquer un tel rendez-vous.

La biodiversité forestière est en effet le capital naturel le plus précieux que nous possédions : on estime ainsi que les deux tiers des espèces terrestres vivent dans les forêts ou dépendent d'elles pour leur survie. Mais c'est aussi un milieu en danger et fragilisé par les activités humaines. Car la déforestation et la dégradation des forêts continuent inlassablement : 13 à 14 millions d'hectares disparaissent ainsi chaque année à travers le monde, victimes de la conversion en terres agricoles, d'abattages incontrôlés ou de l'urbanisation à outrance.

La France elle, est aujourd'hui épargnée par ce phénomène et depuis le 19^e siècle, la forêt ne cesse de s'étendre pour atteindre aujourd'hui près de 16,1 millions d'hectares sur le territoire national.

Ce patrimoine est le trésor vivant de notre planète. Avec ce colloque que nous co-organisons, nous avons souhaité non seulement faire un état des lieux de celui-ci mais aussi et surtout, réfléchir ensemble à la forêt que nous léguerons aux siècles à venir. Car comme l'écrivait si bien Antoine de Saint-Exupéry, « Nous n'héritons pas de la terre de nos parents, nous l'empruntons à nos enfants ».

PROGRAMME

LUNDI 3 OCTOBRE



8 h 30 - 9 h 🌿 ACCUEIL DES PARTICIPANTS

Animateur Jean-Jacques Fresko

9 h - 9 h 30 🌿 OUVERTURE

- ◆ **Liliane Pays**, présidente de Natureparif, l'Agence régionale pour la nature et la biodiversité en Île-de-France
- ◆ **François Bland**, directeur territorial Île-de-France Nord-Ouest, Office national des forêts
- ◆ **Hélène Gassin**, vice-présidente de la région Île-de-France, chargée de l'environnement, de l'agriculture et de l'énergie
- ◆ **Conseiller du Cabinet de Bruno Lemaire***, ministre de l'Agriculture, de l'Alimentation, de la Pêche, de la Ruralité et de l'Aménagement du territoire

9 h 30 - 11 h 15 🌿 PLÉNIÈRE 1 - QU'EST-CE QUE LA FORÊT ?

Cette première table ronde vise à définir ce qu'est la forêt en tant qu'écosystème, objet juridique, territoire protégé et ce qu'elle représente en termes de production et d'échanges économiques.

- ◆ **La forêt en tant qu'écosystème**, Jean-Philippe Sibley, directeur du service du patrimoine naturel, MNHN
- ◆ **La forêt en France, et en Île-de-France**, Claude Vidal, directeur de l'Inventaire forestier national, IFN
- ◆ **La forêt dans le monde, état des lieux, flux d'échanges**, Christophe Besacier, expert forestier, FAO
- ◆ **Le droit de la Forêt en France**, Michel Lagarde, professeur, Université de Pau
- ◆ **Le droit international de la Forêt**, Stéphane Doumbé-Billé, professeur, Centre de droit international - Université Jean Moulin Lyon 3

PAUSE



Animateur Denis Cheissoux

11 h 30 - 12 h 30 🌿 **PLÉNIÈRE 2 - DE LA PERCEPTION ET DES REPRÉSENTATIONS DE LA FORÊT**

Cette table ronde s'intéressera à la représentation de la forêt à la fois à travers l'histoire en France, et également aux différentes perceptions existant à travers le monde : différence entre Europe du nord et Europe du Sud, Amazonie...

- ◆ **Andrée Corvol**, directeur de recherche au CNRS, professeur associé à l'Université de Paris IV, présidente du Groupe d'histoire des forêts françaises (GHFF)
- ◆ **Christian Barthod**, ingénieur général des ponts, des eaux et des forêts, membre permanent de l'Autorité environnementale CGEDD/CPRN, ministère de l'Écologie et du Développement durable
- ◆ **Lionnette Arnodin-Chegaray**, rédactrice en chef de la revue *La Grande Oreille*
- ◆ **Louis-Marie Paquet**, ingénieur en chef de la ville de Paris

12 h 30 - 14 h 🌿 **DÉJEUNER**

Animateur Jean-Jacques Fresko

14 h - 17 h 🌿 **PLÉNIÈRE 3 - COMMENT MAINTENIR L'ÉCOSYSTÈME « FORÊT » EN BON ÉTAT**

Cette table ronde permettra de rappeler les connaissances générales disponibles quant au fonctionnement de la biodiversité en forêt, de la biologie des espèces et des milieux qui lui sont propres, notamment dans la perspective du changement climatique, et d'évoquer ensuite comment mettre en œuvre dans les pays d'Europe continentale les meilleures pratiques pour maintenir l'écosystème forêt en bon état.

- ◆ **Robert Barbault**, directeur du Département écologie et gestion de la biodiversité du MNHN
- ◆ **Patrick Duncan**, président de la FRB, directeur de recherche CNRS, Centre d'études biologiques de Chizé
- ◆ **Jean-François Dhôte**, chef du Département recherche & développement de l'ONF
- ◆ **Pierre Zagatti**, vice-président de l'Opie
- ◆ **Marc Laporte**, CRPF Île-de-France Centre
- ◆ **Marion Gosselin**, Cemagref
- ◆ **Philippe Ballon**, Cemagref
- ◆ **Yves Brugière**, directeur de l'Agence ONF Isère

* Intervenants à confirmer



MARDI 4 OCTOBRE

9 h - 9 h 30 🍷 ACCUEIL DES PARTICIPANTS

Animateur Philippe Frémeaux

9 h 30 - 11 h 45 🍷 **PLÉNIÈRE 4 - QUELLE ÉCONOMIE POUR LA FORÊT ?
QUELLES RESSOURCES POUR LA FORÊT ?**

Cette table ronde abordera la question de l'économie, à la fois dépendante des ressources forestières mais dont le potentiel de dégradation est élevé, notamment dans le contexte mondialisé du marché du bois, du rôle joué par la certification. D'autre part, sera évoqué le recours aux instruments de marché : paiements pour services écosystémiques, fiscalité ou marché de droits, en tant que sources nouvelles de revenus pour la forêt et d'encadrement des comportements destructeurs.

- ◆ **Stéphane Marchesi**, secrétaire général de PEFC France
- ◆ **Éric Toppan**, économiste à la Fédération des forestiers privés
- ◆ **Alain Lefebvre**, PDG du Groupe Lefebvre et président Anoribois
- ◆ **Katia Karousakis**, OCDE, économiste de l'Environnement, Direction de l'environnement
- ◆ **Romain Pirard***, chargé d'études forêts et climat, IDDRI
- ◆ **Guillaume Sainteny**, directeur de la chaire du développement durable de l'École Polytechnique
- ◆ **Jacques Weber**, économiste et anthropologue, CIRAD
- ◆ **Brice Lefranc**, secrétaire Inter Régions Bois

11 h 45 - 12 h 15 🍷 **INTERVENTION D'HERVÉ GAYMARD**

- ◆ **Hervé Gaymard**, président du conseil d'administration de l'Office national des forêts

12 h 30 - 14 h 30 🍷 **DÉJEUNER**

14 h 30 - 16 h 🍷 **PLÉNIÈRE 5 - QUELS OUTILS DE GOUVERNANCE POUR CONCILIER
LES DIFFÉRENTS USAGES DE LA FORÊT ?**

Cette table ronde de clôture permettra de faire le point sur les modes de gouvernance existant et ceux à mettre en œuvre pour garantir un meilleur partage des usages de la forêt au niveau local, national et international, dans les aires protégées comme dans les zones exploitées, notamment au regard des perspectives ouvertes par Nagoya.

- ◆ **Olivier Thomas**, président de l'AEV, Agence des espaces verts de la région Île-de-France
- ◆ **Jean-Claude Monin**, président de la Fédération nationale des communes forestières
- ◆ **Henri Plauche-Gillon**, président du CNPF
- ◆ **François Brottes**, député de l'Isère
- ◆ **Pascal Viné**, directeur général de l'ONF
- ◆ **François Letourneux**, président du Conseil d'orientation stratégique de la Fondation de recherche sur la biodiversité, président de la Commission aires protégées du comité français de l'UICN
- ◆ **Ivonne Baki**, ambassadrice du projet Yasuni-ITT
- ◆ **Sylvain Angerand**, chargé de campagne forêt aux Amis de la Terre

PRÉSENTATION DES ANIMATEURS

LUNDI 3 OCTOBRE



Denis Cheissoux

Sur France Inter, Denis Cheissoux est producteur et animateur de la plus vieille émission de radio sur l'environnement « CO2 Mon Amour ». Par ailleurs, Denis Cheissoux anime un magazine consacré à l'actualité du livre pour enfants *L'as-tu lu, mon petit loup ?*. Membre des Journalistes écrivains pour la nature et l'environnement (JNE), Denis Cheissoux collabore également à divers magazines de territoire.



Jean-Jacques Fresko

Jean-Jacques Fresko est journaliste et depuis avril 2003, rédacteur en chef de *Terre Sauvage*. Par le passé, il a été rédacteur en chef d'*Okapi* (1997-2003) et de *Phosphore* (1992-1997).



MARDI 4 OCTOBRE



Philippe Frémeaux

Après des études de sciences économiques, de droit public et de science politique, Philippe Frémeaux mène parallèlement une carrière d'enseignant, de consultant et de journaliste. Il rejoint la rédaction d'*Alternatives Economiques* en 1981, dont il devient rédacteur en chef en 1988. Philippe Frémeaux est également chroniqueur sur France Culture et France Info.



LUNDI 3 OCTOBRE



OUVERTURE ET PRÉSENTATION DU COLLOQUE

- ◆ **Liliane Pays**, présidente de Natureparif, l'Agence régionale pour la nature et la biodiversité en Île-de-France
- ◆ **François Bland**, directeur territorial Île-de-France Nord-Ouest, Office national des forêts
- ◆ **Hélène Gassin**, vice-présidente de la région Île-de-France, chargée de l'environnement, de l'agriculture et de l'énergie
- ◆ **Conseiller du Cabinet de Bruno Lemaire***, ministre de l'Agriculture, de l'Alimentation, de la Pêche, de la Ruralité et de l'Aménagement du territoire

Animateurs Denis Cheissoux ◆ Jean-Jacques Fresko

PLÉNIÈRE 1

Qu'est-ce que la Forêt ?

PLÉNIÈRE 2

De la perception et des représentations de la forêt

PLÉNIÈRE 3

Comment maintenir l'écosystème « forêt » en bon état

* Intervenants à confirmer



9h30 - 11h15 🌿 **PLÉNIÈRE 1**

QU'EST-CE QUE LA FORÊT ?



Jean-Philippe Siblet

Jean-Philippe Siblet est directeur du service du patrimoine naturel au Muséum national d'Histoire naturelle depuis 2010 après en avoir été adjoint depuis 2007.

Il exerçait auparavant les fonctions de chargé de mission puis de chef de l'unité « Nature » à la Direction régionale de l'environnement d'Île-de-France depuis 1988. Dans le cadre de ses fonctions, J.-P. Siblet est notamment expert scientifique pour la France auprès des conventions de Berne sur les espèces sauvages et de Bonn

sur les espèces migratrices, membre des commissions faune et aires protégées du Conseil national de protection de la nature, membre du Comité de l'environnement polaire, membre des commissions espèces et espaces protégés de l'UICN France et rédacteur en chef de la collection « Patrimoine naturel » du MNHN. Il est par ailleurs vice-président du Conseil scientifique régional du patrimoine naturel d'Île-de-France. À titre associatif, il assume la présidence de l'Association des naturalistes de la vallée du Loing et du massif de Fontainebleau, et de l'Association naturaliste d'Ouessant et est cofondateur et membre du directoire du Conservatoire des sites naturels Pro Natura Île-de-France. Il est également vice-président du Conseil scientifique de la réserve de biosphère du pays de Fontainebleau. Spécialiste de l'ornithologie, il est secrétaire général de la Société d'études ornithologiques de France et auteur de plus de 200 publications et d'un ouvrage sur les oiseaux du massif de Fontainebleau.



Claude Vidal

Claude Vidal est directeur de l'Inventaire forestier national (IFN) depuis octobre 2002.

Il a débuté sa carrière en tant que professeur titulaire de chaires de mathématiques statistiques et informatique, successivement dans les écoles nationales d'ingénieurs des industries agricoles à Nantes puis des techniques agricoles à Bordeaux. Il a ensuite rejoint le ministère de l'Agriculture à Paris en tant que sous-directeur des statistiques des exploitations agricoles et forestières au service central des enquêtes et études statistiques. Il était chargé de la conception, la mise en place sur le terrain et la valorisation des enquêtes de production et de structure des exploitations agricoles ainsi que de l'enquête Teruti et des statistiques forestières. Il a ensuite été conseiller auprès du directeur des statistiques de l'agriculture, de l'environnement et de l'énergie à Eurostat (Commission européenne) à Luxembourg, où il était plus particulièrement en charge des liens agriculture-environnement et de la mise en place des indicateurs agro-environnementaux et paysagers. Depuis sa prise de poste au sein de l'IFN, il a œuvré pour le changement de méthode en 2005 et pour le développement de nouveaux produits pour la caractérisation des habitats selon la directive Habitats européenne. Il a également contribué à positionner l'Inventaire français comme pilote européen de nombreux projets. L'inventaire est en particulier pilote du contrat-cadre dont l'objectif est de fournir des données et services au Centre commun de recherche de la Commission européenne. L'ouvrage collectif *Paysages de Forêts* a été publié aux éditions De Monza en 2003 sous sa direction. Par ailleurs, Claude Vidal est un acteur principal de la fusion avec l'IGN, qui ouvre de nouvelles perspectives.



Christophe Besacier

Christophe Besacier est expert forestier pour la gestion forestière en zone aride à l'Organisation des Nations unies pour l'agriculture et l'alimentation (FAO) depuis novembre 2009.

Il est également ingénieur en chef des ponts, des eaux et des forêts pour le compte du MAAPRAT en France. Auparavant, Christophe Besacier a contribué à l'élaboration de nombreux programmes pour la mise en œuvre des politiques de développement rural, de sécurité alimentaire, de prévention et de préservation des milieux agricoles, forestiers et arides. Récemment, M. Besacier a travaillé à l'ambassade de France au Gabon en tant que conseiller régional forêt – environnement pour l'Afrique centrale dans le but de définir des orientations stratégiques de l'ensemble des actions de la coopération française dans le secteur forêt, fournir des appuis aux pays pour la définition et la mise en œuvre de leurs politiques (nationales/régionales) de conservation et de gestion durable de leurs écosystèmes forestiers et contribuer et apporter des réflexions stratégiques des pays du bassin du Congo pour la gouvernance de la filière bois.



Michel Lagarde

Michel Lagarde est docteur en droit, maître de conférences à l'Université de Pau.

Ancien professeur à l'École forestière de Nancy (Agro-Paris-Tech), avocat aux barreaux de Paris et de Pau, en droit public et forestier. En trente années, il est devenu le spécialiste français de la législation forestière avec une œuvre unique en France de plus de 24 volumes (droitforestier.com). Il a développé un cabinet d'expertises juridiques orienté vers l'Asie, a travaillé pour le Japon et la Chine, et réalisé le premier code agro-forestier français à Mayotte. Il est aussi spécialiste des biens des collectivités territoriales, homme de lettres, membre de l'Académie des lettres pyrénéennes...



Stéphane Doumbé-Billé

Stéphane Doumbé-Billé est professeur de droit public à l'Université Jean Moulin-Lyon 3 où il enseigne le droit international public et le droit international de l'environnement et dirige le Centre de droit international.

Spécialisé en droit international et comparé de l'environnement, il a participé à la conférence de Rio en 1992 et au sommet mondial pour le développement durable de Johannesburg en 2002. Il est expert pour des gouvernements et les Nations unies, notamment la FAO, et des organisations non gouvernementales telles que l'UICN. Il est auteur ou co-auteur de travaux et publications dans les domaines de la théorie et de la technique du droit international et de l'environnement ainsi que du droit international et comparé forestier.



11 h 30 - 12 h 30 🌿 **PLÉNIÈRE 2**

DE LA PERCEPTION ET DES REPRÉSENTATIONS DE LA FORÊT



Andrée Corvol

Andrée Corvol est directrice de recherche au Centre national de la recherche scientifique (CNRS).

Membre de l'Institut d'histoire moderne et contemporaine (École normale supérieure), elle préside le Groupe d'histoire des forêts françaises (GHFF) composé d'une centaine de chercheurs en sciences humaines. Après *L'Arbre en Occident*, elle poursuit ses travaux sur les rapports entre nature et société.



Christian Barthod

Christian Barthod est ingénieur général des ponts, des eaux et des forêts.

Membre de l'Autorité environnementale et ancien sous-directeur des espaces naturels, ministère de l'Écologie et du Développement durable.

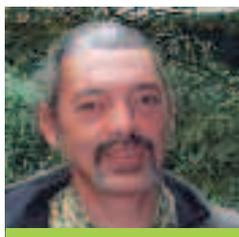


Lionnette Arnodin Chegaray

Après avoir travaillé de nombreuses années comme styliste à l'agence de publicité Mafia, Lionnette Arnodin Chegaray a repris ses études à l'université Paris 7.

Ayant obtenu un master 2 sur le thème du brouillard, elle intègre en 1999 *La Grande Oreille*, revue du conte et des conteurs, dont elle est, depuis plus de 10 ans, rédactrice en chef et administratrice déléguée. Elle a également participé à la fondation de la SAFO (Société des Amis de la Forêt d'Orléans),

créée en 2004 par Pierre Bonnaire, dont elle est administratrice mais aussi rédactrice en chef de *Forêt voisine*, revue semestrielle éditée par l'association.



Louis-Marie Paquet

Ingénieur en chef à la Ville de Paris, chevalier du mérite agricole, membre de l'institut Darwin international, professeur vacataire à l'ENGREF.

Il fait ses débuts en forêt privée (Picardie, Loiret) avant de rejoindre la Ville de Paris. Il met en place la taille douce à Paris et réalise les premiers plans de gestion des bois parisiens. Conservateur du bois de Vincennes de 1997 à 2002 (avec la gestion de la tempête de 1999). Depuis, il est adjoint au chef du service de l'arbre et des

Bois de Paris, service gérant l'ensemble des arbres de la capitale. Missions et travaux à l'étranger : Colombie (réserve naturelle) expertises forestières au Laos, assistance technique à Phnom Penh et Alger.



Pierre Zagatti

Attiré très tôt par la nature, les animaux et tout particulièrement les insectes, il a suivi des études universitaires classiques de biologie animale.

Il entre en 1982 à l'Institut national de la recherche agronomique, où sa carrière scientifique est consacrée à l'écologie chimique des insectes. À partir de 2000, son activité scientifique s'oriente davantage vers la biodiversité et la biologie de la conservation des insectes. En 2003, il consacre la moitié de son activité à l'Institut français de la biodiversité, devenu en 2008 la Fondation pour la recherche sur la biodiversité. À côté de son activité scientifique, l'amour des petites bêtes l'incite à s'impliquer dans l'action associative au sein de l'Office pour les insectes et leur environnement, association qui combine des actions d'expertise, d'information du public et de protection des insectes et de leurs habitats, dont il est actuellement vice-président en charge du projet scientifique.



Marc Laporte

Marc Laporte est l'ingénieur « environnement » du Centre régional de la propriété forestière d'Île-de-France-Centre.

Anciennement au Centre d'Études techniques forestières du Berry (CETEF), à la Coopérative forestière du centre (UNICOF) et VAT à l'ONF, il est un expert reconnu dans le domaine de la gestion durable des forêts.



Marion Gosselin

Ingénieur agronome de l'Institut national agronomique Paris-Grignon, ingénier des ponts, des eaux et des forêts, spécialisée dans la foresterie et l'écologie forestière.

Sa carrière a débuté à l'Office national des forêts dans la Vaucluse, comme aménagiste (1993-1997). Elle se poursuit au Cemagref dans l'unité de recherche « Écosystèmes forestiers », chargée d'une part du transfert de connaissances sur le thème des relations entre gestion forestière et biodiversité et d'autre part aux recherches de l'équipe sur les suivis de biodiversité, avec une spécialisation botanique.



Philippe Ballon

Ingénieur chercheur au Cemagref, de formation initiale en agronomie puis en sciences forestières à l'ENGREF Nancy.

Au départ, ses travaux ont concerné la prise en compte de la grande faune dans les grands projets d'infrastructures linéaires. Une partie de ses recherches s'est focalisée autour de la mise au point d'outils de suivis des populations de cervidés. Dans les années 1990, ses préoccupations ont porté sur la mise au point de méthodes de protection contre les dégâts forestiers. Depuis 2005, Philippe Ballon est responsable de l'équipe FONA, spécialisée sur l'étude des interactions entre les ongulés sauvages et la forêt. À côté de ses activités de chercheur, il consacre une bonne partie de son temps à l'enseignement supérieur.

Yves Brugière

Directeur de l'Agence ONF Isère



MARDI 4 OCTOBRE



Animateur Philippe Frémeaux

PLÉNIÈRE 4

Quelle économie pour la forêt ? Quelles ressources pour la forêt ?

INTERVENTION D'HERVÉ GAYMARD

◆ **Hervé Gaymard**, président du conseil d'administration de l'Office national des forêts

PLÉNIÈRE 5

Quels outils de gouvernance pour concilier les différents usages de la forêt ?



9h30 - 11h45 🌿 **PLÉNIÈRE 4**

QUELLE ÉCONOMIE POUR LA FORÊT ? QUELLES RESSOURCES POUR LA FORÊT ?



Stéphane Marchesi

Stéphane Marchesi est diplômé de l'Institut national agronomique Paris-Grignon (INA-PG) et de l'École nationale du génie rural, des eaux et forêts (ENGREF).

Il a exercé deux années à l'ONF entre 1999 et 2001, en charge de l'élaboration de dossiers de création de réserves biologiques intégrales sur l'île de la Réunion.

Il occupe actuellement le poste de secrétaire général de PEFC France.

Il assure la liaison avec PEFC International et ses 40 pays membres, avec les pouvoirs publics et coordonne l'activité des 14 associations régionales PEFC.



Éric Toppan

Éric Toppan est économiste.

Après quelques années passées dans l'enseignement de l'économie, il est entré à Fédération des forestiers privés de France en 2000 en charge de la coordination de deux rapports pour le ministère de l'Agriculture : un sur la forêt, les risques et les assurances et un sur les impacts des modes de vente sur la formation des bois.

Depuis 2009, il est adjoint au directeur général de FPF en charge des affaires économiques. Il travaille donc sur l'économie du bois (collecte d'informations économiques et analyses macro et micro-économique des marchés des produits forestiers pour une meilleure valorisation des bois et des producteurs forestiers) et il a pour mission l'analyse et la prospective sur les nouveaux marchés : environnement et social (amélioration de la qualité de l'eau, puits de carbone, chiffrage des coûts induits par Natura 2000, ouverture des forêts au public...). Il est par ailleurs le coordinateur de l'observatoire économique de l'interprofession nationale France Bois Forêt.



Alain Lefebvre

Alain Lefebvre est devenu chef d'entreprise à 20 ans, suite au décès brutal de son père, à la tête d'une petite scierie normande productrice de caisses à poisson.

Autodidacte, il développe les activités dans le secteur du bois de hêtre : sciage de hêtre pour l'export, fabrication de palettes et de panneaux aboutés-lamellés-collés, puis se diversifie dans le secteur des portes de garage et des portails de jardin qui représente la moitié du chiffre d'affaires du groupe. Actuellement, le Groupe

Lefebvre, composé de 8 sociétés, réalise 50 millions de chiffre d'affaires, dont 30 % à l'export et emploie 470 personnes dont 110 dans une scierie créée en Roumanie en 2000. Le Groupe vient de lancer un projet d'investissement de 15 millions d'euros, dans une nouvelle unité de sciage de hêtre aux Grandes Ventes (76), avec le soutien des élus locaux et nationaux. Alain Lefebvre est président d'Anoribois depuis 1985, et a longtemps occupé des fonctions au sein de la Fédération nationale du bois.



Katia Karousakis

Katia Karousakis est économiste chargée des questions d'environnement au sein de l'Organisation de coopération et du développement économiques (OCDE), où elle dirige les travaux sur le thème de la biodiversité.

En 2006, elle rejoint l'OCDE pour travailler sur le climat et la biodiversité au sein de la Division « Climat, biodiversité et développement » du service environnement. Auparavant, Katia a travaillé au ministère américain de l'Environnement sur le changement climatique et le commerce de quotas d'émission de CO2.



Romain Pirard

Docteur en économie de l'environnement (EHESS).

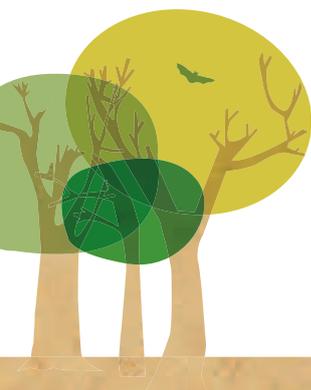
Spécialiste des questions de déforestation, il a travaillé pour des centres de recherche français (Cirad, Cerdi) sur les questions de politiques forestières. Il a également collaboré avec des organisations internationales (Banque mondiale ou UICN) et rejoint l'IDDRI en mai 2008.

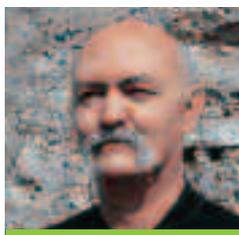


Guillaume Sainteny

Guillaume Sainteny est maître de conférences à l'École Polytechnique où il enseigne le développement durable.

Il a enseigné le développement durable à Sciences Po Paris de 1997 à 2008 et a exercé plusieurs fonctions au sein du ministère en charge du développement durable, notamment celles de directeur adjoint du cabinet du ministre puis de directeur des études économiques et de l'évaluation environnementale. En 2008 et 2009, il a été membre de la Commission sur les instruments économiques en matière d'environnement, du Comité de pilotage du « Grand Paris » sur la métropole de l'après-Kyoto et de la Commission du centre d'analyse stratégique (CAS), chargée de proposer des valeurs de référence pour la prise en compte de la biodiversité dans les décisions publiques. Entre 2002 et 2005, il a siégé au Conseil national du développement durable (CNDD). Il préside, depuis 2010, une Commission du CAS chargée d'effectuer des propositions de réforme dans le domaine des subventions publiques dommageables à la biodiversité, conformément aux engagements de l'accord de Nagoya et du Grenelle de l'environnement. Il est membre du Comité d'orientation de l'Institut de l'entreprise et du Comité de prospective du Comité 21. Il fait partie du Comité de rédaction des revues *Commentaire*, *Droit de l'environnement*, *Écologie et politique*, *Vraiment durable*.

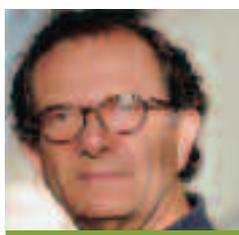




Jacques Weber

Jacques Weber est économiste et anthropologue, directeur de recherche du CIRAD (Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement).

Il a mené et dirigé des recherches dans de nombreux pays tropicaux et en Europe. Son domaine d'intérêt principal concerne les interactions entre dynamique sociale et dynamique naturelle, en théorie et en pratique, dans le domaine de la biodiversité, du changement global et des ressources renouvelables. Il enseigne également à l'EHESS (École des hautes études en sciences sociales).



Brice Lefranc

Secrétaire d'Inter Régions Bois (90 salariés en réseau dans les « interprofessions régionales forêt bois »).

Les objectifs d'IRB : mobiliser la ressource locale, agir en faveur de la certification environnementale, relocaliser les emplois au plus près des besoins (construction, agencement, ameublement, énergie), travailler à la compétitivité des entreprises. L'action des 20 interprofessions régionales est financée à 30 % par les entreprises (autofinancement), les régions (45 %), l'État (15 %), et l'Europe (10 %). Délégué général de Francilbois (fédère les 56 000 emplois de la filière en Île-de-France, de l'amont forestier à l'aval industriel). Administrateur de l'Association française des eaux et forêts. Docteur en droit, ancien élève de l'Institut de législation et d'économie rurales.

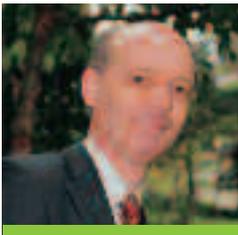




François Brottes

Député de la 5^e circonscription de l'Isère depuis 1997, François Brottes est premier vice-président du groupe Socialiste, Radical et Citoyen (SRC) à l'Assemblée nationale en charge de l'économie, et responsable pour son groupe à la Commission des affaires économiques et de l'énergie.

Rapporteur de la loi d'orientation forestière de 2001, il est vice-président du groupe « Forêt » et membre des groupes « Appellations d'origine », « Eco-construction » et « Montagne » notamment. Lors de ses précédents mandats, il fut président, puis vice-président du groupe d'études sur la forêt, le bois, les meubles et l'ameublement à l'Assemblée nationale, ainsi que de la commission d'enquête sur les conditions de la présence du loup en France et l'exercice du pastoralisme dans les zones de montagnes, et président du Comité d'organisation de la semaine du bois. Membre du bureau de l'Association nationale des élus de la montagne (ANEM), il en fut le président de 2004 à 2006. Spécialiste des questions énergétiques, il est également co-président du groupe Énergies de l'Assemblée nationale. François Brottes est par ailleurs maire de Crolles depuis 2005 et président de la Communauté de communes du Grésivaudan depuis 2009.

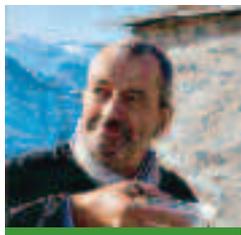


Pascal Viné

En 1989, Pascal Viné débute sa carrière à Montpellier où il se consacre à la recherche et l'enseignement supérieur au sein d'une unité mixte de recherche Cemagref/ENGREF.

Il soutient en 1997 sa thèse de doctorat sur les apports de la télédétection satellitaire à l'hydrologie des bassins versants. À partir de 1998, il poursuit sa carrière dans les services déconcentrés et centraux du Ministère de l'Agriculture et de la Pêche. Il sera ainsi chef du service de l'économie agricole et chef de la mission interservices de l'eau à la Direction départementale de l'agriculture et de la forêt de l'Eure. En services centraux et notamment au sein du ministère chargé de la fonction publique, il assure ensuite des missions sur la modernisation et la réforme de l'État. Il débute en 2003 une carrière en cabinet ministériel. De 2003 à 2005, Il est appelé comme conseiller technique auprès d'Hervé Gaymard (pour les productions animales et les affaires économiques à l'agriculture) puis en tant que conseiller spécial de Dominique Bussereau. En 2005, il entre au cabinet de Jean-Pierre Raffarin en tant que conseiller à l'agriculture et à la pêche, puis gardera son poste dans celui de Dominique de Villepin. Il retrouve en 2007 le Cemagref où il occupe le poste de directeur général. Nommé directeur général des politiques agricoles, agroalimentaires et des territoires au sein du ministère de l'Agriculture et de la Pêche en janvier 2009, il a ensuite été directeur de cabinet du ministre de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Pêche (Bruno Le Maire), du 23 juin 2009 à novembre 2010. Il a été nommé directeur général de l'ONF le 17 novembre 2010. Pascal Viné est ingénieur général des ponts, des eaux et des forêts, et docteur en sciences de l'Institut national polytechnique de Grenoble. Il occupe également depuis 2008, les fonctions de conseiller municipal de la ville d'Evreux.





François Letourneux

François Letourneux est vice-président de l'Opie (Office pour les insectes et leur environnement).

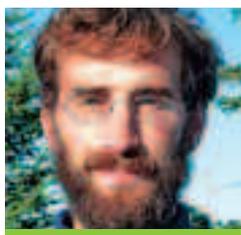
Il est aussi administrateur de la LPO (Ligue pour la protection des oiseaux), et préside le Conseil d'orientation stratégique de la Fondation de recherche sur la biodiversité et le Conseil scientifique et éthique du parc naturel régional de Camargue. Depuis quarante ans, sa vie professionnelle et ses engagements personnels sont voués à la protection de la faune, de la flore et des milieux naturels. Il a notamment dirigé, de 1992 à 2004, le Conservatoire du littoral après avoir, pendant 9 ans, été directeur de la protection de la nature au ministère de l'Environnement. Il a présidé de 2004 à 2011 le comité français de l'UICN (Union internationale pour la conservation de la nature). Forestier de formation, il a commencé sa carrière dans le Nord-Pas-de-Calais, où il a notamment développé et dirigé le réseau des parcs naturels régionaux.



Ivonne Baki

Ivonne Baki est une femme politique et artiste équatorienne, ancienne ministre du Commerce extérieur d'Équateur et ancienne présidente du Parlement andin.

Elle a été nommée ambassadrice de bonne volonté de l'Unesco pour son engagement en faveur de projets visant à renforcer le dialogue entre les cultures. Actuellement chef de l'Équipe de négociation internationale pour l'initiative Yasuni-ITT (du nom des trois forages d'exploration situé dans le parc Yasuni : Ishpingo-Tambococha-Tiputini) elle défend la non-exploitation d'une réserve de pétrole en Amazonie. Diplômée en administration publique à Harvard, elle parle espagnol et arabe, ses deux langues maternelles, ainsi que l'anglais, le français et l'allemand



Sylvain Angerand

Ingénieur forestier de formation, Sylvain Angerand travaille depuis 2004 pour la fédération des Amis de la Terre comme chargé de campagne.

Spécialiste des dynamiques de déforestation et du lien avec nos modes de consommation, les Amis de la Terre défendent une relocalisation de l'économie forestière, un arbitrage entre les différents usages du bois compatible avec une restauration de la biodiversité forestière et, dans les pays du Sud, le droit des communautés à gérer les forêts par elles-mêmes. Il a coordonné l'écriture du rapport « Construire une société soutenable : quelle production pour quels usages du bois des forêts françaises ? »



PARTENAIRES & ORGANISATEURS



PARTENAIRES

- ◆ IFN
- ◆ CRPF
- ◆ DRIAFF
- ◆ Ville de paris
- ◆ Opie

PARTENAIRES MÉDIA

- ◆ Alternatives Economiques
- ◆ Environnement magazine
- ◆ Terre Sauvage

ORGANISATEURS

- ◆ ONF
- ◆ Natureparif



PARTENAIRES



IFN

L'Inventaire forestier national (IFN) a été créé en 1958 pour mieux connaître les potentialités des forêts françaises. Il est chargé de l'inventaire permanent des ressources forestières nationales : surface forestière, volume, accroissement, observations pédologiques, floristiques et phytosanitaires. Chaque année, près de 7000 points forêt font l'objet de mesures et d'observations détaillées sur le terrain. Une cartographie forestière détaillant les types de formation végétale est établie par département.

➤ d'informations sur <http://www.ifn.fr/>



CRPF

Le Centre régional de la propriété forestière (CRPF) d'Île-de-France et du Centre est une délégation régionale du centre national de la propriété forestière (CNPF), établissement public national administratif. Son siège est à Orléans. Son bureau pour l'Île-de-France est au Chesnay, près de Versailles. Il est à la fois représentatif de tous les propriétaires forestiers privés et à leur disposition.

Le CRPF est compétent pour développer, orienter et améliorer la gestion forestière des bois et forêts privés (art. L. 221-1 et 2 du code forestier).

➤ d'informations sur <http://www.crfp.fr/>



DRIAFF

Sous l'autorité du préfet de la région d'Île-de-France, la Direction régionale et interdépartementale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt d'Île-de-France (DRIAFF) met en œuvre les politiques du ministère chargé de l'agriculture pour une agriculture durable, une offre alimentaire sûre et diversifiée, la forêt et la filière bois, l'emploi et la formation, la protection de la qualité de l'eau, des territoires ruraux et de la biodiversité. Avec un patrimoine forestier d'une grande diversité biologique qui couvre 23 % du territoire de la région (278 600 ha), l'action générale de la DRIAFF vise à :

- ♦ protéger le patrimoine forestier et sa biodiversité ;
- ♦ pérenniser le rôle social de la forêt et des espaces boisés ;
- ♦ valoriser le potentiel économique de la forêt francilienne et notamment la biomasse forestière.

➤ d'informations sur <http://driaaf.ile-de-france.agriculture.gouv.fr/>



Ville de Paris

MAIRIE DE PARIS 

La ville de Paris qui possède un patrimoine boisé exceptionnel invite les citoyens à passer « une saison sous les arbres », à la découverte du passé et du présent arboricole de la Capitale.

Paris gère un riche patrimoine arboré (100 000 arbres d'alignement, parcs et bois de Vincennes et de Boulogne). En prenant soin de ses arbres et en enrichissant la palette des essences, la Ville contribue à la biodiversité urbaine et embellit la vie quotidienne des citoyens, tout en anticipant les évolutions incontournables d'une grande métropole contemporaine.

Paris se devait de participer à l'année internationale des forêts. C'est pour la Ville l'occasion d'amener les Parisiens à s'interroger sur les arbres qui les entourent, sur leur rôle, leur histoire, leur dimension environnementale et culturelle, et sur l'évolution des usages dans nos deux bois.

Plus de 800 agents de la mairie de Paris gèrent et entretiennent 995 hectares au bois de Boulogne, 846 hectares dans le bois de Vincennes, la forêt de Beauregard dans les Yvelines et 100 000 arbres d'alignement dans les rues, sans oublier tous ceux des parcs et jardins !

[d'informations sur http://www.paris.fr/](http://www.paris.fr/)

Opie



Depuis plus de 40 ans, l'Opie occupe une place privilégiée au carrefour de l'ensemble des activités entomologiques en France et de l'éducation à l'environnement sur le thème des insectes. Ses principales missions visent à encourager la pratique de l'entomologie et à développer les études sur les insectes, en particulier sous leurs aspects écologiques, vers tous les publics. L'Opie s'attache à développer des supports de diffusion des connaissances, des activités pédagogiques, des formations professionnelles, des inventaires et des études pour une meilleure conservation des insectes et de leurs milieux.

[d'informations sur http://www.insectes.org/](http://www.insectes.org/)



PARTENAIRES MÉDIA



Alternatives Economiques

Alternatives Economiques offre chaque mois un panorama complet de l'actualité économique et social. Diffusé à plus de 105 000 exemplaires, il est lu par les citoyens qui partagent la conviction que les questions économiques et sociales sont au cœur du débat politique. Totalement indépendant, *Alternatives Economiques* est édité par une société coopérative et participative (Scop) qui édite également des hors-série poche de référence, le trimestriel *Alternatives Internationales* ainsi qu'une collection de livres en partenariat avec Les Petits Matins. Pour en savoir plus : www.alternatives-economiques.fr.

Dernier ouvrage paru : *La Nouvelle alternative ? Enquête sur l'économie sociale et solidaire*, Les Petits Matins. En librairie et sur http://www.alternatives-economiques.fr/la-nouvelle-alternative-_fr_pub_1090_liv.html

☛ d'informations sur <http://www.alternatives-economiques.fr/>



Environnement Magazine

Victoires-Éditions est un groupe de presse professionnelle spécialisé dans l'information environnementale et juridique. Il est une référence nationale et européenne pour son expertise environnementale et juridique, la qualité et le niveau de diffusion de ses publications et ouvrages.

Leader de la presse professionnelle environnement avec ses mensuels *Environnement Magazine*, *Hydroplus*, *Droit de l'environnement*, ses hebdomadaires *Environnement Magazine Cleantech* et *Recyclage récupération*. Son objectif : être un vecteur essentiel de l'information, de la formation, de l'innovation technique, de l'échange d'expérience et du développement économique... durable.

☛ d'informations sur <http://www.environnement-magazine.fr/>



Terre Sauvage

Le magazine *Terre Sauvage* apporte les clés nécessaires à la compréhension des grands équilibres de notre planète afin d'aider ses lecteurs à mieux connaître la nature. Cette sensibilisation passe avant tout par l'émerveillement : chaque mois, *Terre Sauvage* invite au voyage dans des contrées lointaines ou plus proches de nous, sous l'œil des plus grands photographes de nature. On y découvre les milieux les plus étonnants de notre planète, à travers une observation inédite de la faune et de la flore sauvages : animaux sacrés d'Égypte, migrations de l'albatros ou des gnous, falaises et vallées de Catalogne, espèces endémiques australiennes...

Émerveillement, information, action : telle est la vocation de *Terre Sauvage*. Et pour mettre à l'honneur les arbres à l'occasion de l'année internationale des forêts, *Terre Sauvage* organise le concours « Élisez l'arbre de l'année ! » en partenariat avec l'ONF. Le principe : tout groupe (famille, classe, école, commune...) peut proposer comme candidat au concours un arbre qui lui tient à cœur (importance culturelle, affective, sociale, symbolique historique...) sur le site www.arbredelannee.com. Résultats après délibération du jury en novembre prochain !

☛ d'informations sur <http://www.terre-sauvage.com/>

ORGANISATEURS



Office national des forêts

Établissement public à caractère industriel et commercial créé en 1964, l'Office national des forêts est le premier gestionnaire d'espaces naturels en France. Son action est menée dans le cadre d'un contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens avec l'État.

Il assure la gestion durable des forêts publiques françaises, soit près de 10 Mha de forêts et espaces boisés en France métropolitaine et dans les DOM.

L'ONF :

- ◆ mobilise du bois pour la filière : environ 40 % du bois d'œuvre mis sur le marché en France pour les forêts publiques ;
- ◆ effectue des prestations de services pour les collectivités et des clients privés en s'appuyant sur une organisation territoriale déconcentrée, des agences travaux, des bureaux d'études et des réseaux de compétences spécialisés ;
- ◆ assure des missions de service public pour la prévention et la gestion des risques naturels : en montagne avec ses services RTM*, sur le littoral avec sa Mission Littoral, en zone Sud en mobilisant sa mission DFCI* en liaison avec la Sécurité civile ;
- ◆ agit pour augmenter la « valeur biodiversité » des forêts par la prise en compte de la biodiversité dans la gestion courante des forêts, l'importance du réseau Natura 2000 en forêt publique, et l'extension de son réseau de réserves biologiques ;
- ◆ agit pour dynamiser le rôle de la forêt et des « produits bois » au service de la lutte contre les changements climatiques ;
- ◆ agit au service de la société pour offrir une forêt accueillante.

L'exercice de ces missions contribue au maintien d'activités et d'emplois en zones rurales.

◆ d'informations sur <http://www.onf.fr/>

* RTM : Restauration des terrains en montagne

* DFCI : Défense des forêts contre les incendies





Natureparif

Natureparif a été créée en 2008 à l'initiative de la région Île-de-France, soutenue par l'État. Association de loi 1901, elle regroupe également au sein de collèges distincts, disposant chacun d'un nombre égal de voix, les collectivités locales, les associations de protection de l'environnement, les établissements d'enseignement supérieur et de recherche, les chambres consulaires et les fédérations, et les entreprises publiques et privées.

Agence régionale pour la nature et la biodiversité en Île-de-France, elle a pour mission de :

- ◆ collecter les connaissances existantes relatives à la biodiversité francilienne, les mettre en réseau, identifier les priorités d'actions régionales ;
- ◆ évaluer l'état de la biodiversité et suivre son évolution ;
- ◆ identifier et diffuser les « bonnes pratiques » qui contribuent au respect du patrimoine naturel et à son développement (guide, fichiers d'expériences, ateliers, formations, outils pédagogiques, etc.) ;
- ◆ favoriser les échanges entre les acteurs régionaux de l'environnement ;
- ◆ relayer et accompagner les actions locales ou régionales, les opérations expérimentales, les mesures prioritaires telles que la préservation et la restauration des continuités écologiques ;
- ◆ coopérer et échanger à l'international ;
- ◆ sensibiliser et informer le public aux enjeux liés à la préservation de la biodiversité par le biais de divers moyens de communication adaptés (site Internet, expositions, publications, conférences, colloques, etc.).

C'est une agence nouvelle dans sa conception, directement inspirée du Grenelle, et innovante également en tant qu'observatoire régional entièrement dédié la nature.

◆ d'informations sur <http://www.natureparif.fr/>





En partenariat avec



Partenaires médias

